

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 5 JANVIER 2017

N° 2017-01-07

### Objet : Portrait identitaire des Baronnies provençales - Programme Espace Valléen

La Présidente expose,

En 2015, la candidature au programme européen Espace valléen du Parc naturel régional des Baronnies provençales « *Faire destination 2015-2020* » a été retenue par l'État et les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La stratégie de développement touristique vise à révéler, enrichir et organiser la destination « Baronnies provençales ».

L'opération « Portrait identitaire des Baronnies provençales » sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte du Parc est inscrite au titre de ce plan d'actions Espace valléen pour un montant prévisionnel de 50 000 €.

Le plan de financement partagé prévoit 80 % de subventions réparties entre la Région AURA, L'Etat (FNADT – CIMA) et la Région PACA selon les conventions proposées. La Présidente propose de solliciter ces financeurs.

La Présidente propose de lancer cette opération qui consiste à solliciter un ou plusieurs prestataires pour :

1. la réalisation, en collaboration avec les Offices de Tourisme, le Comité d'Expansion Touristique et Economique de la Drôme Provençale, et les Agences Départementales du Tourisme de la Drôme et des Hautes-Alpes, d'un **portrait identitaire du territoire**.

Le prestataire sélectionné aura pour missions d'élaborer une charte graphique de la destination touristique qui sera ensuite déclinée dans les outils de communication touristique puis, d'identifier des visuels (photographies) de référence sur les thématiques relevant de la stratégie touristique de la Charte du Parc.

2. La **conception scénographique d'espaces vitrines de la destination** en partenariat avec les communautés de communes et les Offices de Tourisme relais du Parc.

Le prestataire retenu devra être spécialisé dans la scénarisation pour proposer, en accord avec le portrait identitaire, les aménagements des espaces vitrines du Parc : préconisations sur l'aménagement et la scénarisation numérique d'un espace Parc au sein des Offices de Tourisme.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Henriette MARTINEZ